

Polémique

FREE EN FROID AVEC LE LIBRE

Vous le savez, notre Freebox (quelque soit sa version) embarque un noyau dérivé de *Linux* (cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Linux>), le fameux système d'exploitation issu de la communauté du logiciel libre dont les droits d'exploitation sont encadrés par une licence *GPL* (cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_publicque_generale_GNU).



Depuis quelques temps, les développeurs de *Linux* soutenus par la *Free Software Foundation* (FSF) contestent à Free la manière dont notre FAI en fait usage.

Dès lors qu'un logiciel sous licence *GPL* est modifié et distribué à des tiers (en l'occurrence, nous, Freenauts), ces derniers doivent pouvoir accéder au code source modifié afin - s'il le désirent - de le modifier à leur tour et à leur guise. Par conséquent, selon la FSF, dans la documentation livrée à ses utilisateurs, Free devrait « mentionner l'utilisation de logiciels libres dans la Freebox » et fournir ses codes sources sur demande, chose que notre FAI se refuse à faire.

Ce qui jusqu'à présent était restée une « simple » polémique tournera peut-être bientôt à la bataille judiciaire. En effet, selon le quotidien *Les Echos*, notre FAI aurait accusé réception ce mercredi d'un courrier signé de la FSF qui le somme de se conformer - sous 30 jours - aux règles de la licence *GPL*, faute de quoi un tribunal sera saisi. « *Devant l'absence de dialogue que nous oppose Iliad [maison mère de Free], et après avoir épuisé tous les recours à notre disposition, nous sommes maintenant contraints de porter l'affaire devant la justice* », explique Xavier Antoviaque, porte-drapeau des développeurs de *Linux*.

Xavier Antoviaque ? Un nom qui fait tilt à l'oreille de Xavier Niel, fondateur de Free : « *comme par (nouveau) hasard, celui qui « bouge » est un salarié... de Neuf Cegetel* » (Xavier Antoviaque est responsable du projet EasyNeuf.org, cf. <http://standblog.org/blog/post/2007/08/21/Interview-de-Xavier-Antoviaque-responsable-dEasyNeuforg>)...

... et poursuit en réitérant son opposition à ce que le code source de notre modem-triple play soit rendu public : « *Free ne viole en rien la GPL. Lorsqu'un produit qui utilise un soft sous GPL est vendu, le vendeur doit fournir les sources du soft GPL. Free ne vend pas la Freebox, elle est la propriété de Free, c'est un élément de terminaison de son réseau, les sources n'ont pas à être fournies. Le débat a maintenant plus de 5 ans, il a été tranché de manière incontestable par de nombreux experts et juristes* ».

Bien entendu, la partie adverse a aussitôt contre-attaqué... La suite des amabilités sur le site de PC-Inpact : <http://www.pcinpact.com/actu/news/40073-xavier-niel-fsf-gnu-gpl-iptables.htm>.

Affaire à suivre...



Dans la presse

SERGEY NIEL & XAVIER BRIN

Dans le n°100 du magazine *Challenges* paru dans les kiosques ce jeudi, Xavier Niel, fondateur de Free, prend la plume au sujet d'une *success story* qui visiblement le passionne : Google. Dans son article, le père de la Freebox raconte son voyage dans la *Silicon Valley* en 2000 et sa proposition d'un million et demi de dollars faite à Sergey Brin pour exploiter Google.fr. Hélas, le co-fondateur du tentaculaire moteur de recherche - à l'époque, une petite start-up méconnue - déclinera.

Xavier Niel écrit : « *Nous pensions que son refus relevait d'une technique de négociation. En fait, il ne voulait pas se laisser détourner de sa « vision ». Celle d'une société qui, aujourd'hui, répond à plus de 12000 requêtes par seconde (...) et emploie 17000 salariés dans le monde* ».

Et si Xavier Niel était lui aussi un de ces cabochards dont on ne détourne pas facilement la « vision » ? A en croire les raisons invoquées dernièrement à la fusion avortée entre Free et NeufCegetel (cf. <http://www.aduf.org/archives/pdf/0927.pdf>), on serait presque tenté de le penser...

Musique

LA PART DES ARTISTES

Alors que la commission Olivennes rendra ses conclusions fin novembre (cf. <http://www.01net.com/editorial/364727/le-rapport-olivennes-est-attendu-pour-la-fin-de-novembre/>), l'association de consommateurs UFC Que Choisir a publié aujourd'hui sept propositions pour lutter contre le téléchargement illégal. Pour la plupart, de bon sens : <http://www.quechoisir.org/Position.jsp;jsessionid=542D349527E715318CDF90B62500A051.tomcat-1?id=Ressources:Positions:5752B45F4D827426C125739300314D3B&catcss=ACT>.

